

C I L S S

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL



PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR
DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

SECRETARIAT EXECUTIF



Burkina Faso



Cap-Vert



Gambie



Guinée Bissau



Mali



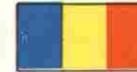
Mauritanie



Niger



Sénégal



Tchad

PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT **PERMANENT DIAGNOSIS PROJECT**

REUNION DES EXPERTS DES ETATS MEMBRES DU CILSS
SUR BILANS DE CAMPAGNE
COMMERCIALISATION 1988/1989
ET PERSPECTIVES SITUATION ALIMENTAIRE 1989/1990
(Niamey, 13 - 14 Novembre 1989)

C O M P T E - R E N D U

Novembre 1989

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL

(C I L S S)

PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT II

REUNION DES EXPERTS DES ETATS MEMBRES DU CILSS

SUR BILANS DE CAMPAGNE

COMMERCIALISATION 1988/1989

ET PERSPECTIVES SITUATION ALIMENTAIRE 1989/1990

(NIAMEY, 13 - 14 NOVEMBRE 1989)

COMPT E - R E N D U

NOVEMBRE 1989

Les 13 et 14 Novembre 1989, s'est tenue à Niamey (République du Niger), sous l'égide du Secrétariat Exécutif du CILSS, la réunion des Experts des Etats membres du CILSS, en vue d'une part, d'établir le bilan de la campagne de commercialisation 1988/89 et, d'autre part, d'étudier les perspectives de la situation alimentaire 1989/1990 à la lumière de la campagne agro-pastorale 1989/1990.

Ont participé à cette réunion :

- les responsables des organismes céréaliers et commissariats à la sécurité alimentaire des pays membres du CILSS, ainsi que les responsables des Statistiques Agricoles des mêmes pays ;
- les représentants des pays et Agences de Coopération bilatérale et multilatérale suivants : CCE, ITALIE, FAO, PAM et CLUB DU SAHEL ;
- les experts du CILSS.

La liste des participants figure en annexe au présent compte rendu.

La réunion d'ouverture était présidée par Mr. Issaka HASSAN, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement du Niger.

Après avoir souhaité aux participants la bienvenue à Niamey, il s'est félicité de la tenue périodique de ce genre de réunion qui constitue un cadre efficace de concertation régionale.

Ensuite, il a décrit succinctement la situation de la présente campagne agro-pastorale du Niger marquée par une pluviométrie insuffisante et une production agricole attendue nettement en deçà de celle de la campagne précédente occasionnant ainsi un important déficit céréalier.

Monsieur Issaka HASSAN a enfin souhaité pleins succès aux travaux de la réunion.

Auparavant, Mr. BA Ibrahima Demba, Coordonnateur du Projet Diagnostic Permanent II, replaçant la présente réunion dans son contexte, a rappelé qu'elle correspond à une instruction du Conseil Extraordinaire des Ministres du CILSS tenu à Niamey les 7 et 8 Décembre 1988, et qu'elle respecte la tradition de concertation et d'harmonisation des pays du CILSS dans la recherche de la sécurité alimentaire.

Après avoir mis l'accent sur des questions pertinentes liées à la campagne précédente et auxquelles la réunion devrait trouver des réponses, Mr. BA Ibrahima a évoqué la présente campagne agro-pastorale qui, sans égaler la précédente, est porteuse d'espérance pour la majeure partie des pays du CILSS.

Il a enfin formulé l'espoir que la solidarité sahélienne inspire les présents travaux desquels devront sortir des recommandations pertinentes pour la mise en oeuvre des politiques commerciales conséquentes.

Poursuivant ses travaux, la réunion a mis en place le bureau suivant :

- Président : Niger (Mr. Ali AKILOU, Directeur des Statistiques de l'Agriculture et de l'Environnement).
- Rapporteur : Tchad (Mr. Mougabe Lotard, Chef de Bureau des Statistiques Agricoles).

Le rapporteur sera appuyé par le staff du CILSS.

La réunion a ensuite adopté son calendrier de travail en même temps que l'ordre du jour suivant :

- I. Bilan de la campagne agro-pastorale 1989/90
- II. Situation alimentaire 1988/89
- III Perspectives de la situation alimentaire 1989/90
- IV Recommendations
- V Divers et conclusions.

I. BILAN DE LA CAMPAGNE AGRO-PASTORALE 1989/1990

Abordant le premier point de l'ordre du jour, la réunion a entendu un exposé introductif fait par l'Equipe de Coordination et d'Appui (ECA) du Projet Diagnostic Permanent et relatif à la synthèse des missions conjointes Diagnostic Permanent/Agrhymet/FAO sur les prévisions des récoltes. Cet exposé a été suivi par la présentation, par chaque pays, du déroulement de la campagne agro-pastorale et des perspectives des récoltes.

Chaque présentateur a fait aussi le point sur les méthodologies utilisées pour la prévision des récoltes.

Des exposés faits et des débats qui se sont instaurés après chacun d'eux, il se dégage des éléments suivants qui ont caractérisé la présente campagne agro-pastorale :

- la situation pluviométrique a été très contrastée entre les pays du Sahel-Est et ceux du Sahel-Ouest. A l'Ouest, à l'exception du Cap-Vent, la pluviométrie a été durant toute la saison, bien répartie dans le temps et dans l'espace. A l'Est (Burkina Faso, Niger, Tchad) la pluviométrie a été moins bonne que celle de l'an passé. dans cette dernière partie du Sahel, la pluviométrie a été déficitaire par rapport à la normale 1951-1980 et surtout par rapport à l'an passé.

- Au niveau phytosanitaire, alors qu'on attendait les criquets pèlerins comme l'an passé, c'est à une invasion généralisée de sautériaux que l'on a assisté dans la quasi-totalité des pays du CILSS. Cependant, grâce à la lutte efficace menée par les paysans et les structures nationales de Protection de Végétaux et la coopération internationale, le fléau a pu être contenu dans l'ensemble.
- Les perspectives de production céréalière sont bonnes dans l'ensemble, mais elles cachent de grandes disparités.

La production céréalière globale attendue est supérieure à huit millions de tonnes (voir tableau de production 1989/1990 en annexe). Comparée à la production de 1988/1989, la production de la présente campagne sera meilleure en Gambie, en Guinée Bissau et au Sénégal. Elle sera à peu près équivalente au Burkina Faso, au Mali et en Mauritanie. Elle sera nettement moins bonne au Niger et au Tchad. Elle est très mauvaise au Cap-Vert.

Les chiffres de prévisions avancées restent provisoires et des actualisations pourront avoir lieu.

S'agissant des techniques utilisées pour les prévisions des récoltes, la réunion a constaté que :

- * Dans tous les pays la prévision a été faite à temps c'es-à-dire avant le 2 Novembre 1989, et ce, sur la base de l'enquête agricole permanente.
- * Les méthodes utilisées à cette fin sont selon les pays, soit objectives (mesures de superficies, pose de carrés de rendement), soit subjectives (opinions des paysans, opinions des enquêteurs), soit une combinaison des deux à la fois. Les améliorations de la fiabilité de ces méthodes doivent être poursuivies et renforcées en même temps que l'harmonisation méthodologique au niveau régional.

A cet effet, le Projet Diagnostic Permanent a informé la réunion de la tenue d'un séminaire d'évaluation des méthodes de prévision des récoltes, dont la date sera précisée ultérieurement.

De même le Projet DIAPER envisage le renforcement des traitements automatiques des résultats des enquêtes agricoles permanentes.

II. SITUATION ALIMENTAIRE 1988/1989

Les différents exposés présentés par les délégations des pays, ont porté sur le bilan de la campagne de commercialisation 1988/1989 a été dans l'ensemble bien moins critique que les années antérieures. Les prix observés n'ont pas connu de grandes distorsions, ce qui conforte cette assertion.

Des débats instaurés à la suite de ces exposés, se dégagent les éléments suivants :

- la situation alimentaire des populations des pays du CILSS, au cours de la campagne de commercialisation 1988/1989 a été dans l'ensemble bien moins critique que les années antérieures. Les prix observés n'ont pas connu de grandes distorsions, ce qui conforte cette assertion.
- Il existe dans les pays excédentaires en 1988/89 (Burkina Faso, Mali, Niger) des stocks jugés importants tant au niveau des stocks publics qu'au niveau des paysans producteurs.
- L'organisation et le déroulement de la campagne de commercialisation se sont effectués dans un contexte de poursuite des politiques d'ajustement structurel au niveau des Etats. La commercialisation des céréales est de plus en plus libéralisée.
- Malgré les moyens de plus en plus limités, les organismes céréaliers et les commissariats à la sécurité alimentaire ont pu réaliser leurs prévisions d'achat. Cependant, l'importance dans certains pays de la production céréalière durant la campagne 1988/89 n'a pas permis d'atteindre les perspectives de vente.
- La mise en place dans certains pays d'un système d'information sur les marchés céréaliers s'est révélée très positive, notamment dans la régulation du marché par les opérateurs économiques.

L'implantation adaptée d'un tel système dans les pays où il n'existe pas encore est à encourager.

- Les échanges intra-Sahéliens officiels et les opérations triangulaires ont eu lieu (par exemple exportation de 6.000 tonnes de mil du Mali vers le Sénégal), mais ils demeurent très limités. Par contre, les importations de céréales (notamment riz, blé et farine de blé) en provenance du marché mondial se sont maintenues au même niveau que la campagne précédente malgré les excédents en céréales locales.
- Les échanges transfrontaliers non officiels ont certainement pu se réaliser. Mais il est difficile d'en apprécier les quantités. L'approfondissement de leur connaissance s'impose de plus en plus.

III. PERSPECTIVES DE LA SITUATION ALIMENTAIRE 1989/1990

L'équipe de coordination et d'appui a introduit le sujet en mettant l'accent sur les points suivants :

- Les mesures préconisées pour l'utilisation des excédents ou la résorption du déficit ;

- les échanges sous-régionaux ;
- la prise en compte des données issues des enquêtes initiées avec le concours du projet DIAPER par l'amélioration des postes du bilan céréalier.

Les délégués des pays ont présenté leurs bilans prévisionnels et des éléments de leur politique de commercialisation pour l'exercice 1989/1990.

Il s'avère que les perspectives alimentaires dans le Sahel seront bonnes dans l'ensemble à l'image de la campagne agricole.

Si certains pays connaîtront des excédents, par contre d'autres enregistreront des déficits plus ou moins importants.

Dans certains pays les situations déficitaires présentées pourraient être atténuées par une meilleure prise en compte des stocks paysans.

Suite à ces interventions les discussions ont porté sur les points ci-après :

- La nécessité de présenter les bilans suivant un cadre harmonisé, permettant de donner les situations par groupes de céréales ;
- l'utilisation des excédents en céréales locales ;
- l'utilisation des excédents pour combler les déficits de certains pays sahéliens
- les normes de consommation utilisées dans les pays pour l'établissement des bilans ;
- l'évaluation des stocks paysans.

S'agissant de la présentation des bilans, il a été rappelé l'existence d'un cadre de référence publié par le CILSS qui doit être utilisé pour faciliter la comparaison entre pays. Ce cadre de référence fait état des ratios de passage de la production brute à la production disponible.

S'agissant de la résorption des déficits ou des excédents, certaines entraves administratives et économique ont été évoquées pour expliquer le faible niveau des échanges intra-sahéliens.

Il s'avère nécessaire de sensibiliser davantage les décideurs nationaux et les bailleurs de fonds pour faciliter ces échanges en adoptant des mesures permettant la promotion de tels échanges.

En ce qui concerne les normes de consommation, il a été retenu de ne pas y apporter des modifications en attendant la mise en oeuvre d'une procédure plus rationnelle pour leur détermination.

La prise en compte des stocks paysans résultant d'enquêtes dans l'établissement des bilans de certains pays est un progrès incontestable. Il est souhaitable que ces enquêtes se généralisent.

IV RECOMMANDATIONS

Au terme des débats, la réunion a adopté les recommandations suivantes:

1. La mise en oeuvre effective par les Etats des recommandations issues de la 8ème réunion des offices céréalier tenue à Banjul les 7,8 et 9 Novembre 1988, en particulier :
 - * La mise en place et/ou le renforcement de système d'information sur les marchés céréaliers en tant qu'instrument de régulation de mesures d'accompagnement au désengagement des Etats,
 - * La poursuite des efforts de consommation des céréales locales par l'amélioration de leur transformation artisanale, industrielle et semi-industrielle en produits adaptés aux structures de consommation,
 - * la prise de mesures législatives, réglementaires et financières tendant à promouvoir aussi bien les échanges bilatéraux que triangulaires entre pays membres du CILSS.
2. La poursuite des efforts déployés pour l'amélioration des bilans céréaliers en particulier par :
 - * l'harmonisation des méthodologies d'enquête permanente,
 - * la mise en place d'un dispositif de recueil d'informations pour l'établissement des bilans,
 - * l'établissement des bilans par céréale,
 - * l'adoption par tous les Etats des mêmes taux pour l'obtention de la production disponible : 15 % pour les céréales autres que le riz et 45 % pour le riz ;
3. procéder à une évaluation des stocks résiduels paysans par une méthode d'enquête ;
4. L'amélioration et la distribution d'un document périodique permettant de fournir les informations sur les excédents et déficits par pays en vue de faciliter les échanges bilatéraux ;

5. L'approfondissement des connaissances des flux céréaliers frontaliers à travers notamment des études, enquêtes-suivi des marchés et l'analyse des bilans céréaliers ;
6. la sensibilisation des bailleurs de fonds pour participer avec les Etats membres à la promotion des échanges céréaliers.
7. Un effort de rationalisation dans l'évaluation des besoins de consommation des principaux groupes cibles globalement et par type de céréales.
8. La prise des mesures tendant à encourager et améliorer le stockage en milieu paysan.

De même, la Réunion a adopté la motion de remerciement figurant en annexe.

Le mot de la fin a été prononcé par Monsieur BA Ibrahima Demba, Coordonnateur du Projet Diagnostic Permanent II.

V. DIVERS ET CONCLUSIONS

La réunion a été informée par le Coordonnateur du projet Diagnostic Permanent II des points suivants :

- 1) Tenue à Bamako vers la fin du 1er trimestre 1990 d'un séminaire d'informations sur les marchés ;
- 2) Mission d'évaluation à mi-parcours du projet Diagnostic Permanent. Le calendrier précis sera communiqué ultérieurement.
- 3) Les instructions de la Commission des Communautés Européennes (CCE) relative à la gestion des fonds : 30 % d'avance, etc...

Par la suite, la réunion a adopté après amendement le présent compte rendu.

MOTION DE REMERCIEMENT

Les participants à la réunion des experts des Etats membres du CILSS relative aux bilans de campagne de commercialisation céréalière 1988/89 et aux perspectives de la situation alimentaire 1989/1990 tenue à Niamey les 13 et 14 Novembre 1989, adressent leurs sincères remerciements à son Excellence le Général Ali SAIBOU, Président du Conseil Supérieur d'Orientation Nationale, à son Gouvernement et au Peuple Nigérien pour l'accueil chaleureux dont ils ont été l'objet et toutes les facilités qui leur ont été accordées durant leur séjour.

La REUNION

Niamey, le 14/11/1989

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	PRENOMS	ADRESSE
KAMARA	Oumar	DEP/CILSS BP 7049 Ouagadougou
GUIGMA	Salif	DPP/CILSS BP 7049 Ouagadougou
BRILLEAU	Alain	DIAPER/CILSS BP 7049 Ouagadougou
KOUNIALI	Sadou	PAM BP 11207 Niamey
RIBO DIEGUEZ	Gonzalo	PAM (Région CILSS) BP 120 Bamako
MARSILI	Raffaello	FAO, ROME
ANDREONI	Eddy	Représentant Coop. Italienne
KATCHE	Illo	DIAPER/CILSS-Bissau
RODRIGUES	Benvindo	EMPA (Cap-Vert)
ORTET	Lindorfo	MDRP/Cap-Vert
KABORE	Henri	DG/OFNACER BP 53 Ouagadougou
BOUGOUSARE	Réné	DEP/MAE BP 7010 Ouagadougou
Mme MAIKOREMA	Zeinabou	SAP/Niger
MARTINET	Daniel	Animateur DIAPER Niamey
MOUGABE	Leotard	BSA/Minagri/Tchad
BA	Ibrahima Demba	DIAPER/CILSS ouagadougou
ALI	Akilou	DSA/E/MAG/E/Niger
COULIBALY	Oumar	DIAPER/CILSS Ouagadougou
CHEIKH	Ould Dih	SSA/MDR/Mauritanie
BIHA	Mohamed	CSA/Mauritanie
SAMAKE	Moussa	DIAPER/CILSS Dakar
MAHAWA	Mbodj	Directeur Agriculture/Sénégal
KANE	Oumar	Directeur CSA/Sénégal
KEDELLA	Hamid	Directeur ONC/Tchad
DONDASSE	Jean	DIAPER/CILSS Tchad
JOHM	Ken	Director dept of Planing Gambie
BAILHACHE	Robert	Club du Sahel
TRAORE	K.Moussa	I.E.R./Mali
KONFROU	Abdoul Kader	OPAM/Mali
NELSON	Gomes Dias	Directeur GAPLA/Guinée -Bissau
NIONQUI	Daniel	Directeur BPSA/Guinée-Bissau
FROWEIN	Stefan	OSCE/Mali
SEYNI	Amadou	OPVN/Niger
JOSSERAND	Henri	Club du Sahel/Paris
Melle IBRAHIM	Hadizatou	Interprète/MAE/C
DOUMBIA	Aliou Badara	Interprète/Aut.Bassin Niger
NIATTA	Mahamadi	Agent Comptable CILSS/DIAPER Ouaga
FATTI	Wandifeng	Secretary General Freedom from
Hunger		Campaign Gambia.

PREVISION DE PRODUCTIONS CEREALIERES BRUTES
CAMPAGNE 1989/1990

Unité : Millier de tonnes

	Mil-Sorgho	Mais	Riz	Fonio	Autres	TOTAL
			paddy		Céréales:	CEREALES:
Burkina Faso	1660	207	40	8	-	1915
Cap-Vert	-	7	-	-	-	7
Gambie	84	13	26	-	-	123
Guinée-Bissau	83	*	162	-	-	245
Mali	1578	228	329	17	-	2151
Mauritanie	107	12	46	-	-	165
Niger	1758	8	82	-	-	1848
Sénégal	784	124	164	-	-	1072
Tchad	546	16	57	-	56	674
Ensemble	6600	615	906	25	56	8200

Source : CILSS/FAO

(*) La production du Mais est incluse dans celle du Mil-Sorgho.

ORDRE DU JOUR

LUNDI

- 9 h : Séance d'ouverture
10 h - 12 h : Bilan de la campagne Agro-Pastorale 89/90
15 h - 18 h 30 : Situation alimentaire 1988/1989

MARDI

- 8 h 30 - 11 h 30 : Perspectives de la situation alimentaire 1989/1990
15 h 30 - 16 h 30 : Recommandations
16 h 30 - 17 h 30 : Points divers et conclusions
18 h : Clôture.
-

COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL

(C I L S S)

PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT II

REUNION DES EXPERTS SUR L'EVALUATION ET
LES PERSPECTIVES DE LA SITUATION ALIMENTAIRE

(NIAMEY, 13 NOVEMBRE 1989)

D I S C O U R S

PRONONCE PAR MONSIEUR BA IBRAHIMA DEMBA
COORDONNATEUR DU PROJET DIAGNOSTIC PERMANENT II

NOVEMBRE 1989

1

Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement

Messieurs les Ambassadeurs

Messieurs les Représentants des Agences Multilatérales et
Bilatérales de Coopération

Messieurs les Experts

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes réunis ici, à Niamey, pour faire l'évaluation de la campagne agro-pastorale 1989-1990 et le point de la campagne de commercialisation 1988-1989.

Cette rencontre est la réponse au souhait exprimé par le Conseil Extraordinaire des Ministres, tenu à Niamey les 7 et 8 Décembre 1988.

Nous perpétons ainsi la tradition qui veut que nous regardions ensemble la situation de nos pays respectifs afin d'être suffisamment informés les uns et les autres et d'harmoniser nos actions dans la recherche de la sécurité alimentaire pour nos populations.

Cette simple acceptation d'un exercice commun, s'agissant de la question stratégique que constitue la situation alimentaire de nos pays, est une expression de plus de la solidarité sahélienne. Cette solidarité doit donc inspirer nos travaux.

Après la production agricole record de l'an passé (près de 8 900 000 tonnes de céréales selon les chiffres définitifs), nous devons nous interroger sur l'utilisation qui en a été faite. Plus précisément, que sont devenus les excédents de certains pays et comment d'autres ont-ils pu résorber leur déficit en céréales locales ? L'encouragement au stockage villageois, recommandé par le Conseil Extraordinaire des Ministres, a-t-il eu des effets tangibles ? Comment les excédents en céréales locales des uns ont-ils été utilisés pour combler les déficits des autres ? Enfin, qu'en est-il advenu de la solidarité régionale en matière de lutte anti-acridienne ? Voilà des vraies questions auxquelles la réunion doit répondre.

Mesdames, Messieurs,

Nous voilà, à la fin d'une autre campagne agricole qui, sans égaler la précédente, est porteuse d'espérance.

En effet, selon les premières estimations, la production céréalière pourrait encore dépasser les 8 millions de tonnes.

Cette situation n'est toutefois pas identique pour tous les pays :

Si la Gambie, la Guinée-Bissau et le Sénégal pourraient réaliser une bien meilleure production céréalière que l'an passé, le Mali et la Mauritanie une production à peu près équivalente, le Burkina Faso et surtout le Niger et le Tchad auront certainement des récoltes moins bonnes et enfin la campagne agricole serait catastrophique au Cap-Vert par rapport à l'an passé.

Le déroulement de la campagne n'a cependant pas été exempt d'incertitudes. Notamment, la situation phytosanitaire a été préoccupante tout au long de l'hivernage.

Alors que nous attendions les criquets pèlerins comme l'an passé, c'est à une invasion généralisée de sauteriaux que nous avons assistée dans la quasi totalité des pays du CILSS.

Mais, grâce à la lutte efficace menée par les paysans et les structures nationales de protection des végétaux, le fléau a pu être contenu et on pense que l'incidence sur la production céréalière ne sera pas très importante.

Mesdames, Messieurs,

La situation alimentaire des populations dans les pays du CILSS, au cours de la campagne de commercialisation 1988-1989 a été dans l'ensemble bien moins critique que les années antérieures à quelques exceptions près. Les niveaux des prix observés sur les marchés céréaliers confortent cette assertion.

Une autre conséquence de la production record 1988-1989 est l'existence en fin de campagne de commercialisation d'importants stocks tant au niveau des stocks officiels qu'au niveau des paysans producteurs.

L'utilisation judicieuse de ces stocks pour la régulation inter-annuelle et les échanges intrasahéliens sera un des critères de performance des politiques commerciales de nos pays qui prônent que les excédents sahéliens doivent de plus en plus résorber les déficits sahéliens.

J'espère donc que, de ces travaux, après l'examen approfondi des éléments des bilans céréaliers, sortiront des propositions concrètes pour la mise en oeuvre de politiques commerciales en adéquation avec la situation qui prévaut au niveau de la sécurité alimentaire.

Permettez-moi, pour conclure, d'exprimer au nom de Mr BRAH Mahamane, Secrétaire Exécutif du CILSS, empêché, au Chef de l'Etat, Son Excellence le Général Ali SAIBOU, Président du Conseil Militaire Suprême, à son Gouvernement et au Peuple Nigérien, l'expression de notre profonde gratitude pour avoir accepté d'accueillir notre réunion, pour la chaleur de cet accueil ainsi que pour toute l'attention dont nous sommes l'objet.

Je vous remercie.